



## Pour un réseau d'accueil d'actifs en Pays Gorges Causses Cévennes

Juillet 2009 – Juillet 2011

Rapport final d'exécution



1 Place Paul Comte  
48400 Florac

Tél. : 04 66 45 69 95

Fax. 04 66 45 50 49

Mail : [pays.gcc@orange.fr](mailto:pays.gcc@orange.fr)

# Sommaire

|            |   |          |
|------------|---|----------|
| <b>I.</b>  | <b>RAPPEL DU DOSSIER DE CANDIDATURE .....</b>                           | <b>3</b> |
| A.         | Diagnostic .....  | 3        |
| B.         | Objectifs.....  | 3        |
| C.         | Actions .....   | 3        |
| <b>II.</b> | <b>MISE EN ŒUVRE.....</b>   | <b>4</b> |
| A.         | Moyens mis en œuvre sur le programme 2009 - 2011 .....                  | 4        |
| B.         | Actions mises en œuvre .....  | 4        |
|            | Axe 1 : Sensibilisation et communication .....                          | 5        |
|            | Axe 2 : Construction d'offres d'accueil et d'activités .....            | 8        |
|            | Axe 3 : Réseau d'accueil et accompagnement des porteurs de projet ..... | 10       |

*« Territoire à fois d'exode et d'accueil, le Pays Gorges Causses Cévennes a connu différents mouvements migratoires depuis plus d'un siècle : exode rural depuis 1880, arrivée de populations après à mai 68. Aujourd'hui, la vitalité du territoire est très fragile. Elle repose sur sa capacité à accueillir les nouvelles populations attirées par son cadre de vie exceptionnel, pour contrecarrer les risques de désertification dus à un solde naturel négatif, un vieillissement de la population et à un départ des jeunes pour trouver du travail. En effet, avec une densité de 7 habitants au km<sup>2</sup>, c'est à la fois le maintien des services publics, à la personne et de proximité, et la préservation du patrimoine naturel, culturel et paysager qui sont en jeu si la démographie baissait. »*

*« L'enjeu pour notre territoire n'est pas tant d'agir en faveur de son attractivité mais de s'organiser pour permettre l'installation des nouveaux arrivants en lien avec les besoins du territoire. Notre pays a la chance d'attirer des habitants notamment grâce à ces atouts naturels et culturels. Mais cette chance est contrecarrée par un trop grand nombre d'échecs d'installation : seule une structuration des actions des acteurs autour une ligne stratégique partagée affinant la cible des porteurs de projets potentiels et se dotant d'outils communs peut permettre de passer d'une culture de l'accueil à une politique volontaire et efficace d'accueil. »*

## I. Rappel du dossier de candidature

### A. Diagnostic

Les éléments de diagnostic avancés lors de l'élaboration du dossier de candidature mettaient en avant 3 points importants :

1- Des demandes d'installation importantes, mais peu d'offres à proposer : notre territoire est attractif mais peu de demandes aboutissent. Un des freins majeur à l'installation est l'accès au foncier (bâti ou non bâti).

2- Des offres de logements locatifs peu accessibles : aucun système de centralisation des offres et pas assez d'offres de logements locatifs nécessaires pour l'accueil de tout nouvel arrivant.

3- De nombreuses structures travaillent déjà sur l'accompagnement de porteurs de projets, mais sans coordination, sans méthode de travail commune et sans objectifs partagés.

### B. Objectifs

Ainsi, face à ce constat, le dossier de candidature du Pays Gorges Causses Cévennes se donnait comme objectifs :

- ✗ Optimiser l'attractivité naturelle du territoire du Pays Gorges Causses Cévennes par la qualification des offres d'accueil,
- ✗ Cibler l'accueil de population active et d'activités,
- ✗ Disposer d'une organisation locale de l'accueil d'actifs et se doter des outils nécessaires à sa mise en œuvre

### C. Actions

Les actions proposées avaient pour but de créer et de coordonner un réseau multi partenarial d'acteurs locaux (collectivités locales, chambres consulaires, acteurs de l'accompagnement pour des publics plus ou moins spécialisés, organismes de formation, associations locales, ...) autour de la thématique de l'accueil de nouveaux actifs, afin d'améliorer l'efficacité de leurs actions.

Deux phases étaient proposées :

#### Phase I : Création du réseau

- ✗ Recenser et sonder les acteurs de l'accueil sur l'opportunité et l'intérêt d'un travail en réseau,
- ✗ Développer l'interconnaissance entre ces acteurs et l'échange de connaissances sur l'offre d'accueil du territoire et les nouveaux arrivants (notamment par la réalisation d'une étude sur les nouveaux arrivants).

#### Phase II : Animation et vie du réseau :

- ✗ Se doter d'outils communs pour mettre en œuvre l'organisation locale de l'accueil d'actifs et rendre sa qualification opérationnelle ;
- ✗ Elaborer un guide du nouvel arrivant ;
- ✗ Constituer un comité technique « Accueil » pour construire des réponses communes aux demandes d'installations ;
- ✗ Organiser la promotion du territoire pour l'accueil ;
- ✗ Expérimenter des actions sur deux thématiques « clefs » : foncier d'activité et accès au logement locatif.

## II. Mise en Œuvre

---

### A. Moyens mis en œuvre sur le programme 2009 - 2011

---

- ✖ Financements obtenus et autofinancement mobilisé :
  - FNADT : 38 330 €
  - Région Languedoc-Roussillon : 38 330 €
  - Conseil Général de Lozère : 10 810 €
  - Autofinancement : 22 040 €
  
- ✖ Moyen humains :
  - Recrutement d'un chargé de mission à plein temps du 15/07/2009 au 15/07/2011 : Benjamin FOUILLERON
  - Recrutement (via une mise à disposition) d'un chargé de mission à mi-temps du 01/01/2010 au 30/06/2011 : Sylvain LHUILLIER

### B. Actions mises en œuvre

---

#### ***Phase I : création du réseau***

Au cours des quatre premiers mois du programme, correspondant à la phase de diagnostic, un important travail de rencontre des différentes structures intervenant dans le champ de l'accueil et de l'installation a été réalisé.

En décembre 2009, une réunion de travail réunissant toutes ces structures a eu lieu pour partager le diagnostic de départ et proposer les actions qui seraient mises en place par le Pays.

Ces actions ont ensuite été déclinées dans la phase II.

Certaines des actions prévues dans le plan d'action initial et répondant bien aux problématiques locales, ont été mises en place. D'autres ont été ajustées suites aux rencontres avec les différents partenaires pour être améliorées et ont évoluées au cours du temps. D'autres enfin ont été ajoutées suite aux rencontres avec les autres territoires retenus dans l'appel à projet, rendues possible grâce aux séminaires de mutualisation mis en place au niveau du Massif Central.

#### ***Phase II : mise en œuvre***

La déclinaison opérationnelle de cette phase s'est répartie en 3 axes complémentaires :

- sensibilisation et communication
- construction d'offre d'accueil et d'activités
- mise en réseau et accompagnement des porteurs de projets

## Axe 1 : Sensibilisation et communication

---

### **Action 1.1 : Réalisation d'une étude sur les nouveaux arrivants**

#### Objectifs :

- Apporter des connaissances objectives à la population locale sur les nouveaux arrivants et leur importance dans la dynamique démographique du territoire,
- Sensibiliser la population et les élus contre les idées reçues à propos des nouveaux arrivants.

Durée : 4 mois, d'octobre 2009 à janvier 2010.

Méthode : Analyse statistique des données de l'Insee, rencontres de personnes ressources, enquête auprès de nouveaux arrivants.

Moyens : Réalisé par un prestataire extérieur, le CBE des Cévennes.

Partenaires de l'action : Le CBE des Cévennes.

#### Résultats :

- Une **étude complète**,
- Une **plaquette** synthétique envoyée aux **31 mairies** et aux **5 communautés de communes**,
- **4 restitutions publiques** : à Florac, Meyrueis, Saint Etienne Vallée Française et Ste Enimie.

#### Effets positifs :

- Une **meilleure connaissance** des profils des nouveaux arrivants,
- L'analyse statistique des données démographiques de l'INSEE a permis de « matérialiser » **l'enjeu de reconquête démographique** existant

Difficultés rencontrées : **Peu de participation** dans les restitutions publiques (une vingtaine de personne en tout), malgré la communication déployée (presse écrite locale, radio, mailing et courriers).

### **Action 1.2 : Réalisation d'un film sur les nouveaux arrivants**

Objectifs : Diffuser une « culture de l'accueil » sur le territoire en montrant l'impact positif des nouvelles installations sur le territoire.

Durée : 7 mois (février à septembre 2010)

Méthode : Préparation du contenu et de l'argumentaire, choix des intervenants, choix d'un prestataire, suivi de la réalisation.

Moyens : Un salarié Pays, un prestataire extérieur, TéléDraille - coût prestation : 1850 € environ.

Partenaires de l'action : TéléDraille, Relance, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture, Communauté des communes cévenoles Tarnon – Mimente.

Résultats :

- **Edition de 100 DVD** du film « Quand tout devient possible », diffusés aux **partenaires** du programme, aux **31 communes et 5 communautés de communes**
- Proposition d'organisation de **projections-débats** avec les conseils municipaux : 1 séance organisée avec le conseil municipal de Saint Laurent de Trèves.
- **Diffusion libre** sur les sites Internet du Pays et des partenaires (CF Action 1.3) – Plus de 1000 vues.
- Organisation en cours d'une « tournée » de **diffusion grand public** en partenariat avec l'association de cinéma itinérant CINECO.

Effets positifs : **Très bons retours** des partenaires techniques. Utilisation du film en tant que support de **promotion**.

Difficultés rencontrées : **Peu utilisé** à ce jour en tant qu'outil de **débat public** autour de la question de l'accueil de nouvelles populations.

**Action 1.3 : Communication vers les porteurs de projets**

Objectifs : Communiquer et prospecter pour favoriser l'installation de porteurs de projets

Durée : Continue

Méthode : Construire des partenariats pour communiquer hors territoire auprès de porteurs de projets et être visible en tant que territoire d'accueil.

Moyens : un animateur Pays

Partenaires de l'action : CVC, Demain, Relance, Pays lozériens, Projets en Campagne, Prov'emploi

Résultats :

- **Présentation du Pays**, de son projet, de ses offres, sur **2 sites Internet** spécialisés :
  - Site du collectif Ville Campagne : [www.installation-campagne.fr](http://www.installation-campagne.fr)
  - Site de la chaîne Demain TV : [www.demain.fr](http://www.demain.fr)
- **Communication spécifique** sur le site du Pays Gorges Causses Cévennes :
  - [www.gorgescaussescevennes.com](http://www.gorgescaussescevennes.com)
- **Participation** au salon « **Projets en Campagne** » à Limoges en juin 2009 et au salon **Prov'Emploi**, dans le cadre de « Projets en Campagne », à Paris en octobre 2010.

Effets positifs :

**Nombreux contacts** provenant de ces sites (à titre d'exemple : plus de **350 renvois** du site installation-campagne vers le site du Pays en 16 mois, soit plus de 20 renvois mensuels) et des salons (plus de 80 contacts pris sur l'édition 2010 du Salon Prov'emploi) – **Voir action 3.1 pour le traitement de ces contacts.**

Difficultés rencontrées :

- Pas assez de **partenaires « relais »** pour la communication. Les partenaires actuels relayant notre communication, le font à titre gratuit, et pour aller plus loin dans ce domaine il faudrait bâtir un budget dédié à la communication.
- Manque de **soutien institutionnel** pour la mise en œuvre d'une communication départementale voire régionale sur l'accueil de nouvelles populations.

## **Bilan Axe 1 :**

Le travail de **sensibilisation des élus et de la population** à la nécessité de l'accueil sur le territoire a été réalisé de manière diffuse, pendant toute la durée de ce programme.

La preuve par l'exemple - méthode adoptée pour la réalisation du film - est un bon moyen de sensibiliser, mais à ce jour, le travail entrepris ne permet pas encore de **dépasser les idées préconçues** quant au profil des nouveaux arrivants.

Nous constatons aujourd'hui qu'il y a un **consensus affiché sur la nécessité d'accueillir**, reste cependant la difficulté de **traduire cette volonté en actes** à l'échelle des communes, alors même que **le rôle des collectivités est fondamental** pour montrer la voie.

Ainsi, le travail de communication et de sensibilisation doit être poursuivi et construit sur la base des **réalisations effectives** des communes ou EPCI (actions de l'axe 2 notamment).

La communication vers les **porteurs de projets**, limitée en terme de moyens, a cependant vite amené des **résultats** (voir action 3.1). Elle est nécessaire pour se faire connaître, mais ne permet pas au Pays Gorges Causses Cévennes, dans un contexte de **forte concurrence territoriale** sur l'accueil d'actifs, d'être bien référencé. Seule une insertion dans une **stratégie de communication plus globale** (échelle départementale voire régionale) permettra au Pays Gorges Causses Cévennes d'être plus visible, en tant que territoire d'accueil.

### *Proposition de suites à travailler et à intégrer dans un programme d'actions 2012 – 2013 :*

→ *Elargir les partenariats pour la diffusion du film « Quant tout devient possible »,*

→ *Réaliser, de manière complémentaire au premier, un second film sur d'autres exemples d'installations, sur les zones Causses et Gorges du territoire,*

→ *Intensifier le travail de prospection, en cherchant la complémentarité par rapport à la prospection réalisée par les partenaires d'actions (Relance, Lozère Développement),*

## Axe 2 : Construction d'offres d'accueil et d'activités

---

### Action 2.1 : Centralisation et diffusion des offres de logements locatifs

Objectifs : Centraliser et diffuser les offres existantes, développer une offre locative adaptée à la demande.

Durée : 1 an et demi (janvier 2010 à juillet 2011)

Méthode : Réunions de travail par secteur géographique, lien avec le CBE dans le cadre du programme OPAH 2009-2014; Evaluation collective et amélioration continue du processus de centralisation et diffusion.

Moyens : Un animateur Pays

Partenaires de l'action : CBE, Relance, OT Florac-Ispagnac, mairies, SupAgro, CFPPA, ANAH, Quoi de 9.

#### Résultats :

- Réactivation de l'outil Internet « Espace Cévennes », ancien site Internet du GAL Espace Cévennes dont l'hébergement est depuis pris en charge par le dispositif inter-consulaire RELANCE. Mise en place d'une **convention avec Relance** pour la gestion de la rubrique « logement ».
- **Statistiques internet pour la rubrique logement du site Espace Cévennes** : Passage d'une moyenne de **1600 visites annuelles** pour la période 2008 – 2009 à une moyenne de **4500 visites annuelles** pour la période 2010-2011 correspondant à la réactivation de la rubrique. Moyenne d'environ 400 visites mensuelles pour la même période (source : www.xiti.com).
- Partage d'un **outil commun** avec l'Office de Tourisme de Florac-Ispagnac (google.doc).
- Envoi du **listing des offres locatives** actualisées chaque mois à **toutes les communes** du territoire.
- Réalisation d'un flyer affiché dans les commerces des principaux centres-bourgs pour **faire connaître** le dispositif et **inciter** les bailleurs à utiliser l'outil proposé par le Pays.
- Au terme du premier programme : **200 offres diffusées** et **28 communes concernées** (sur les 31 communes du Pays).

Effets positifs : La centralisation des offres permet une **bien meilleure lisibilité** pour les usagers. Service nouveau et apprécié par les nouveaux arrivants comme les locaux car il comble un manque (pas d'agence immobilières travaillant sur le locatif).

Difficultés rencontrées : La multiplicité des points d'accès à l'information sur les offres (mairies, Maison de l'emploi, Quoi de 9, Offices de Tourisme, Espace Cévennes, ...) a rendu **difficile** la collecte de **données statistiques sur la demande**. A ce jour, le travail sur la mise en adéquation entre offres et demandes reste à entreprendre.

### Action 2.2 : ACCOMPAGNEMENT des Communes sur le repérage du vacant et la construction d'offres d'accueil

Objectifs : Travailler à l'échelle de la commune, sur les potentiels d'activités et la construction d'offres d'accueil : logements, locaux d'activités, foncier agricole.

Durée : 1 an (juin 2010 à juillet 2011)

Méthode : Adaptée à partir de la méthode développée par les Sites de Proximité en Région Rhône-Alpes. Mobilisation d'un groupe d'élus au sein du conseil municipal, pour faire l'inventaire du patrimoine communale et travailler sur le repérage de biens privés vacants. Démarchage des propriétaires privés, prise de contact et accompagnement à la (re)mise en marché de leurs offres. Travail sur les projets à partir des biens communaux.

Moyens : Deux animateurs Pays

Partenaires de l'action : CdC Hauts Gardons, Relance, mairie de Florac, mairie de Bedouès, mairie de Ste Croix Vallée Française.

Résultats : **3 communes concernées. 32 locaux d'activités, 40 logements, 5 parcelles repérés. Plus de 60 propriétaires démarchés. 15 retours positifs en cours de traitement.**

Effets positifs : prise de conscience des élus sur les potentialités de leur commune, sur leur rôle en tant qu'intermédiaire pour les propriétaires

Difficultés rencontrées : peu de communes volontaires à ce jour. Pas encore d'installation "concrète" qui pourrait servir d'exemple.

#### **Bilan de l'axe 2 :**

Le travail de **centralisation et diffusion des offres locative** fonctionne bien car il **comble un manque sur le territoire**. Néanmoins, La multiplicité des points d'accès à l'information sur les offres (mairies, Maison de l'emploi, Quoi de 9, Offices de Tourisme, Espace Cévennes, ...) a rendu difficile la **collecte de données statistiques sur la demande**. A ce jour, un **travail sur la mise en adéquation** entre offres et demandes reste à entreprendre.

Le travail d'**accompagnement** des communes sur la **construction d'offres d'accueil** entrepris depuis un an a révélé l'ampleur des **potentiels existants**. Cet accompagnement doit être poursuivi pour amener ses **premiers résultats effectifs**, et permettre un travail à une **échelle géographique plus large**, en concentrant les efforts sur les centre-bourgs.

Dans les communes volontaires, les **élus** se rendent compte de leur marge de manœuvre et de leur **capacité à lever des blocages**.

#### Proposition de suites à travailler et à intégrer dans un programme d'actions 2012 – 2013 :

→ *Adopter une posture plus active (visites, conseils, qualification, ...) sur l'action « offres de logements locatifs » pour travailler sur l'adéquation offre/demande en partenariat avec les acteurs concernées (collectivités, HDL, ADIL et ANAH notamment)*

→ *Poursuivre et élargir le travail d'accompagnement des communes, et notamment des centre-bourgs (Ste Enimie, Ispagnac, Meyrueis, St Etienne Vallée Française) sur la construction d'offres d'accueil. Valoriser les résultats effectifs ou les réalisations antérieures pour montrer l'intérêt de la démarche.*

## Axe 3 : Réseau d'accueil et accompagnement des porteurs de projet

### **Action 3.1 : CONSTRUCTION de PARTENARIATS pour l'accompagnement de Porteurs de projets**

Objectifs : Améliorer l'accompagnement de Porteurs de projets (hors-territoire)

Durée : Continue

Méthode :

- Mise en place d'une communication tournée vers les porteurs de projets hors territoire (voir action 1.3)
- Mise en place d'outils (fiche primo-accueil, base de données) pour réceptionner et traiter les demandes,
- Recherche de partenariats adaptés à chaque situation afin d'apporter une réponse la plus complète possible.

Moyens : Un animateur Pays

Partenaires de l'action : Relance, Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale, Pays des Sources, Pays du Gévaudan, Lozère Développement.

Résultats : **58 contacts dont 20 traités en partenariats avec RELANCE et 12 personnes installées en Lozère :**

- une femme seule, originaire des Pyrénées-Atlantiques, sur un emploi salarié dans le domaine agricole (service de remplacement),
- un couple avec un enfant, originaires des Bouches-du-Rhône, l'homme exerçant en tant que charpentier – maçon,
- un couple avec un enfant, originaires du Gard, sur une reprise d'entreprise (station essence) à Florac,
- une femme et son fils, originaires de Côte-d'Or, sur un emploi salarié dans le transport scolaire au Bleymard,
- un couple avec un enfant, originaires de Seine-Maritime, sur des emplois salariés à Florac.

Effets positifs : Le Pays est reconnu comme **interlocuteur crédible** par les porteurs de projets et les structures d'accompagnement partenaires, pour son **rôle dans l'installation** de nouveaux arrivants.

Difficultés rencontrées :

- Action qui **nécessite de la réactivité et du temps**, alors que la majorité des demandes ne sont pas ciblées (pour exemple, en 2011 : 50% des contacts n'ont pas donné suite après envoi de la fiche primo-accueil).
- **Difficulté à initier un travail en réseau** avec certaines structures d'accompagnement (chambres consulaires notamment), alors que cela permettrait à tous d'avoir une vision d'ensemble et de données quantitatives sur les installations en Lozère.

### **Action 3.2 : MOBILISATION des partenaires institutionnels pour une mise en Réseau des acteurs de l'accueil**

Objectifs : Impulser une mise en réseau et expérimenter des formes de collaboration pour l'accompagnement et le suivi des porteurs de projets et la communication

Durée : Continue

Méthode : Travail en collaboration avec les 2 autres Pays lozériens puis avec le Conseil Général, Lozère Développement, la Maison De l'Emploi et de la Cohésion Sociale, la SAFER, les chambres consulaires

Moyens : Deux animateurs Pays

Partenaires de l'action : le Conseil Général, Lozère Développement, la Maison De l'Emploi et de la Cohésion Sociale, la SAFER, les chambres consulaires, les Pays lozériens.

Résultats : **Co-construction de la réponse à l'Appel à Projets DATAR 2011** à destination des départements et des territoires : 6 réunions de travail, Réponse envoyée le 14/03/11, Projet retenu.

Effets positifs :

- Les réunions de travail autour de l'écriture d'une réponse collective à cet Appel à Projets DATAR, a permis de mettre en évidence les **lacunes à combler** au niveau de la **prospection**, de l'**accompagnement** et du **suivi** des porteurs de projets. Une amorce de réseau départemental a été créée.
- En parallèle, les partenariats construits dans le cadre de l'action 3.1 fonctionnent bien. Ils ont permis une **mutualisation des outils** utilisés entre les 3 Pays lozériens pour l'accompagnement des porteurs de projets, et un **travail collectif sur la prospection** (ex : participation au salon ProvEmploi 2010 reconduite pour 2011).

Difficultés rencontrées :

Difficultés à positionner le Pays et à faire **reconnaitre son rôle dans la chaîne de l'accueil** à l'échelle départementale.

### **Bilan de l'axe 3 :**

La mise en place effective du **réseau départemental de l'accueil** est une des **clefs de la réussite** du projet. Seule la volonté politique du Conseil Général, manifestée dans la réponse à l'Appel à Projet DATAR, peut permettre de **fédérer toutes les structures** du département autour d'un **projet commun**. Par ailleurs, l'engagement de la collectivité départementale en faveur d'une politique d'accueil ne peut que favoriser la déclinaison d'une stratégie d'accueil en « actions communales » par les élus locaux.

**L'accompagnement des porteurs de projets** sous l'angle du « **projet de vie** » apparaît comme une réelle plus value que peut proposer le Pays dans la chaîne de l'accueil. En abordant l'installation d'un **point de vue globale** et en assurant un **suivi**, cet accompagnement présente des avantages certains pour le porteurs de projet. Ce dernier apprécie le service qui lui est proposé et n'a plus le sentiment d'être renvoyé de structure en structure sans que l'on s'intéresse à son projet. Il manque aujourd'hui au Pays, des outils permettant d'échanger de l'information avec les structures d'accompagnement basées à Mende, qui permettrait de disposer d'un suivi détaillé du parcours du nouvel arrivant. Ces outils devraient être proposés grâce à la mise en réseau départementale des structures de l'accueil faisant suite à la réponse au dernier Appel à Projets DATAR.

#### *Proposition de suites à travailler et à intégrer dans un programme d'actions 2012 – 2013 :*

- Poursuivre la recherche de partenariats autour de l'accompagnement et du suivi des porteurs de projets*
- Mettre en place des outils d'informations (guide du nouvel arrivant notamment) pouvant bénéficier à l'ensemble de la population*
- Participer activement à la mise en œuvre départementale du réseau d'accueil*